

VOTRE EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Cheffe ou chef - Division opérations - Service des travaux publics

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

Le Service des travaux publics de la Ville de Granby est à la recherche d'une cheffe ou d'un chef – Division opérations, pour se joindre à son équipe. Dans le cadre de ce poste permanent, vous supervisez le travail d'un effectif d'environ 5 contremaîtres, en plus d'assister et de conseiller votre supérieure ou supérieur sur toute question relative à la gestion de la division, de même qu'en regard des projets spéciaux qui vous sont confiés. Vous planifiez, coordonnez et contrôlez les activités administratives et opérationnelles du personnel cadre, tout en gérant l'utilisation optimale des ressources. Vous réévaluez, de façon continue, les méthodes de travail, établissez des objectifs opérationnels et effectuez toute recommandation à votre supérieure ou supérieur. Vous participez au processus d'acquisition. Vous vous assurez de la réalisation des travaux selon les échéanciers prévus pour les différentes équipes de travail, vous proposez des solutions innovatrices aux difficultés rencontrées et répondez aux demandes politiques. Enfin, vous accomplissez toutes autres tâches connexes à vos devoirs et responsabilités.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme vous, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues passionnées et passionnés. Granby valorise l'expérience humaine et vous offrira les défis que vous attendez. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de votre communauté.

DES CONDITIONS QUI VOUS SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire de 108 729\$ à 134 577\$ (avec augmentation annuelle);
- Poste cadre de 40 h/semaine ;
- Horaire estival de 4 jours/semaine (lundi au jeudi) durant 19 semaines ;
- Congés maladie et pour raisons personnelles : 12 jours + 13 fériés ;
- Vacances : à discuter ;
- Régime de retraite à prestations déterminées ;
- Assurances collectives (avec assurance salaire);
- Remboursement d'activités sportives et de bien-être ;
- Accès à un service de télémédecine ;
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

UNE EXPERTISE QUI VOUS DISTINGUE

- Détenir un baccalauréat dans un domaine jugé pertinent ou autre formation équivalente ;
- Justifier 8 ans d'expérience dans un poste similaire ou connexe, dont 3 années d'expérience dans la gestion de personnel en milieu municipal (un atout);
- Démontrer des aptitudes marquées en mobilisation et responsabilisation des équipes de travail ;
- Détenir d'excellentes capacités en organisation et planification du travail ;
- Détenir un permis de conduire valide et sans restriction.

Un organisme qui t'accueille